

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 22 juin 2007  
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick ( à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRES Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRES Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**CARBON BLANC – Aménagement de l’avenue Victor Hugo entre l’avenue  
Austin Conte et le n°21 de l’avenue Victor Hugo - D’éclaration de projet**



Monsieur CARTI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2005/0684 du 23 Septembre 2005, le conseil de Communauté décidait de requérir de Monsieur le préfet la déclaration d’Utilité Publique concernant le projet d’aménagement de l’avenue Victor Hugo entre l’avenue Austin Conte et le n°21 de l’avenue Victor Hugo sur la commune de Carbon Blanc, ainsi que la mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux avec ce projet de voirie.

En application de l’article L.126-1 du code de l’environnement, inséré par la loi n°2002.276 du 27 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité et de l’article L.11-1-1 du code de l’expropriation pour cause d’utilité publique, notre Etablissement public doit se prononcer, par une déclaration de projet, sur l’intérêt général de l’opération projetée.

Le projet consiste à concilier le rôle d’itinéraire intercommunal de l’avenue Victor Hugo avec les fonctions urbaines existantes, en s’attachant à en améliorer la sécurité

L’aménagement projeté permettra d’une part de marquer l’entrée de l’agglomération et, d’autre part d’améliorer la sécurité en réduisant la vitesse des véhicules et le partage de l’espace public pour chaque type d’usagers

Les objectifs principaux poursuivis sont :

- ⇒ L’élargissement de l’avenue Victor Hugo entre l’avenue Austin Conte et le n°21 de l’avenue Victor Hugo à 12m sur un tronçon d’environ 230m afin d’assurer un meilleur partage de l’espace public entre les différents utilisateurs (piétons, automobilistes, cyclistes, personnes à mobilité réduite et bus)
- ⇒ L’aménagement d’une voie spécifique de tourne à gauche de l’avenue Victor Hugo vers la rue Jean Jaurès afin d’améliorer la visibilité au droit du carrefour « Victor Hugo/Jean Jaurès »
- ⇒ La création d’un carrefour giratoire à l’intersection des avenues Victor Hugo et Austin Conte permettant :
  - de marquer l’entrée de ville par l’aménagement d’un traitement paysager de qualité tout en réduisant la vitesse des usagers
  - d’accentuer le caractère urbain des espaces traversés en améliorant la lisibilité et la fonctionnalité du carrefour existant « Victor Hugo/Austin Conte »

Le projet d'aménagement de la rue Victor Hugo entre l'avenue Austin Conte et le n°21 de l'avenue Victor Hugo sur la commune de Carbon Blanc est d'intérêt général car il s'inscrit dans la démarche engagée par la Communauté urbaine de Bordeaux correspondant au programme de travaux d'aménagement de voiries d'intérêt communautaire, conformément aux prescriptions du Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.)

L'enquête publique s'est déroulée du 29 Janvier au 28 février 2007 inclus.

A l'issue de l'enquête publique, Monsieur Marc BUFFENIE, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable au projet de voirie assorti d'une réserve ne remettant pas en cause l'intérêt général du projet.

► Réserve

*«Sous réserve que soient appliquées les mesures que nous avons préconisées quant à l'immeuble Maratto »Les préconisations portent sur la réduction de la largeur de l'îlot de tourne à gauche et en prenant, eu égard a la largeur de la voie du carrefour, le minimum d'emprise sur le Bâti. En effet, si on touche au portail et à un petit bout de terrain on évitera l'emprise totale.....*

La Communauté Urbaine de Bordeaux après examen a modifié le projet de voirie en réduisant l'îlot central dans l'emprise projetée (12m) pour éviter tout impact sur le bâtiment de la propriété de Mme Marotto. Les parties non bâties touchées par le projet seront indemnisées sur la base de l'estimation des domaines.

Nous vous demandons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir confirmer que l'opération susvisée présente un caractère d'intérêt général et qu'elle s'inscrit pleinement dans le Plan des Déplacements de la Communauté urbaine de Bordeaux qui justifie sa réalisation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 JUILLET 2007**

**PUBLIÉ LE : 6 JUILLET 2007**

M. ALAIN DAVID